jeter des pavés dans le jardin syndical encore en friche; eh bien! prenez garde qu'on ne vous oblige à les porter ailleurs.

Vous déclarez la guerre. Vous l'aurez sans pitié et sans merci. Vous jugerez ensuite si vos intérêts sont avec les Chayet et autres Fouquet ou avec d'honnêtes travailleurs qui défendent des droits légitimes.

A bientôt!

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La grève Ernoult Bayart

Les apprêteurs de l'usine Ernoult Bayart sont encore toujours en grève. Hier matin, après qu'une délégation eut été à l'atelier, la grève fut de nouveau votée à l'unanimité par les ouvriers qui s'étaient réunis au «Pré Catelan».

Il nous revient que le nommé Otrage, pour qui les ouvriers font grève, fut employé jadis chez M. Delannoy Delelens, embaucheur-expéditeur. Il est là aussi, paraît-il, des démêlés avec les ouvriers qu'il avait sous ses ordres.

Il est bien regrettable que M. Ernoult-Bayart, ce patron si chrétien, n'ait pas un peu plus d'humanité pour ses ouvriers. Autrement il n'aurait pas trié un individu comme Otrage pour diriger leur garde-chiourme.

Une nouvelle grève

Hier après-midi, une grève de tisserands s'est déclarée chez Wattinne père et fils, place de la Liberté.

Cent trente ouvriers n'ont pas repris le travail à la rentrée de 1 h 1/2. Dans la matinée, trois ouvriers s'étaient vu infliger une amende de 3 francs chacun pour malfaçons sur leurs pièces.

Les ouvriers ont pris fait et cause pour eux, ils ont demandé au patron de ne pas infliger d'amende, de plus ils ont demandé une augmentation au mètre sur tous les articles.

Comme on ne leur a pas fait droit à leur demande, ils ont cessé le travail. Puis l'après-midi, une délégation de huit ouvriers est allée trouver M. Wattinne qui refusa pas vouloir accorder satisfaction aux grévistes.

Résultats d'adjudications

Hier matin, à onze heures, a eu lieu à la Mairie, sous la présidence du citoyen Hervé Mullon adjoint assistés des citoyens Ch. Etienne et E. Penant, conseillers municipaux, une adjudication pour l'entretien des propriétés communales du 1er juillet 1889 au 30 juin 1890.

Cette adjudication comportait 8 lots.

En voici les résultats: Le lot, travaux de jardinage, maçonnerie etc., devis 2[illegible] par an, M. E. Bel, adjudicataire a [illegible] de rabais.

Le lot, enduit, vitrage devis 4[illegible] francs par an. Adjudicataire M. [illegible] avec 26 0/0 de rabais.

Le lot, charpente, menuiserie et [illegible] devis [illegible] francs par an, adjudicataire M. J.-B. Delebrouve avec [illegible] de rabais.

Le lot, couverture, zinguerie, etc., devis 2[illegible] francs par an. Adjudicataire M. Arthur Bonneau avec 3 0/0 de rabais.

Le lot, serrurerie, ferronnerie, poterie, etc., devis [illegible] francs, adjudicataire M. F. Deyrnad avec [illegible] 0/0 de rabais.

Le lot. — Peinture, vitrerie, etc. Devis 2[illegible] francs par an. Adjudicataire M. Emile Gilmant avec 42 0/0 de rabais.

7e lot. — Canalisation de gaz et d'eau, devis 6,000 francs par an. Adjudicataire, M. H. Desbarbieux avec 9 0/0 de rabais.

8e lot. — Mobilier, tapisserie, etc., devis 3000 francs par an. Adjudicataire M. Prouvost-Delescluse avec 3 0/0 de rabais.

Saisie de poissons

Hier, au marché, le sous-inspecteur des denrées alimentaires a fait saisir 50 kilogr. de poissons, reconnus impropres à la consommation.

La charrette à chiens

Pour la première fois que la charrette à chiens est sortie, elle a fait une ample récolte toutous.

Il en a été 27 qui ont été mis en fourrière et qui seront abattus si leurs propriétaires ne les réclament.

Quatorze contraventions ont été dressées à la charge de autres propriétaires dont les chiens divaguaient dans les rues.

Effets de l'ivresse

Rosalie Croix, 24 ans, demeurant rue Daubenton, estaminet de la Demi-Lune, rentrant avant-hier soir à l'estaminet Cornelle Helleboudt, quai de Brest. Comme elle était ivre le patron ne voulut pas lui donner à boire. Elle se mit alors dans une telle fureur qu'elle brisa les carreaux de vitre pour se venger.

Malheureusement pour elle, elle se blessa grièvement au poignet droit. Elle fut transportée chez M. Delelis, pharmacien, où M. le docteur Leporte lui fit donner des soins. Elle fut ensuite conduite à l'hôpital.

Ecole de natation

La température de l'eau est on ne peut meilleure à l'école de natation, par ce temps de grande chaleur.

Hier, il avait 5 heures du matin 22 degrés et à 5 heures du soir [illegible]

Le [illegible] des baigneurs [illegible] rapidement.

AVIS

[illegible] est ouvert pour le cours de professeur de travaux manuels (bois, tricotage) dans les écoles communales de garçons de Roubaix. — Adresser les demandes [illegible] à M. le maire de Roubaix avant jeudi 18 courant à midi. Prendre les renseignements au bureau des écoles à la mairie de Roubaix.

Aux réservistes des classes 1885 et 1889

Les réservistes des classes 1885 et 1889, affectés à l'infanterie sont priés de passer à la gendarmerie, rue des Arts, à Roubaix, munis de leur livret militaire pour y retirer leur ordre d'appel, les convoquant cette année pour une période de vingt-huit jours.

Vélodrome roubaisien

Le match de 50 kilomètres qui se [illegible] dimanche prochain 21 juin au Vélodrome roubaisien suscite un immense intérêt parmi les nombreux partisans des épreuves de demi fond avec entraîneurs.

Nous allons assister de nouveau à ce magnifique spectacle d'une lutte prolongée, avec un déploiement considérable d'entraîneurs que nécessite ce genre d'épreuves.

Champion aura à sa disposition pour le moins quatre triplettes et une quadruplette; quant à Cissac il sera aussi par quatre quadruplettes et une quintuplette.

Champion s'entraîne ferme depuis le commencement de la semaine pour perfectionner sa forme, il espère bien avoir raison de son terrible adversaire Cissac, malgré la haute valeur de ce dernier, qui lui, tout le comprend [illegible]

Maître Champion, songe aussi à la possibilité de battre les records du monde de l'heure et des 50 kilomètres.

La réunion commencera par une épreuve [illegible]; elle sera terminée par une course [illegible] serrée aux triplettes, quadruplettes et quintuplette, ayant entraîné dans le match de 50 kilomètres.

Petite correspondance

Au citoyen [illegible], rue de Mouveaux. — Nous ne pouvons pas insérer votre lettre qui nous attirerait sûrement un procès.

Mouvement Ouvrier

Le groupe l'*Avenir du Peuple* établi à Estaminet Achille Carpentier, rue du Pile, se réunira samedi prochain, à huit heures et demie du soir.

Urgence.

Le groupe *la Force Sociale* se réunira dimanche 24 juin, à 6 heures 1/2 du soir, chez le citoyen Henri Sagard, boulevard Beaumarchais, 165, estaminet du «Petit Zouave».

Les citoyens qui sont désireux de faire partie de ce groupe peuvent s'y faire inscrire.

WATTRELOS. — Le nouveau groupe en formation à l'estaminet Pierre Cadron, à la Hoverie, se réunira samedi prochain, à 8 heures du soir.

Affaires très urgentes.

WATTRELOS. — *Réunion du [illegible] municipal.* — Les conseillers sortant de la [illegible] sous la présidence de M. [illegible] assistés de ses adjoints MM. [illegible] et Lefebvre.

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de M. [illegible] qui a fait excuser son absence.

Pour les [illegible] M. [illegible] jeune et Duhem.

Commissaire du [illegible] sont élus M. [illegible] et Plisnier.

Commissaire du [illegible] MM. Lordan, [illegible] Beaucart et Lefebvre.

Commission [illegible] MM. [illegible] Delfennes et [illegible].

Commission des [illegible] MM. Lordan, [illegible] Delfennes et Wattrelos.

Commission [illegible] MM. Labbe, Tiquet, [illegible] Duhem et Lorthiois.

Commission [illegible] MM. [illegible] Delfennes et Lorthiois.

Commission [illegible] MM. Lordan, [illegible] Delfennes et Wattrelos.

Commission [illegible] MM. Labbe, Tiquet, [illegible] Duhem et Lorthiois.

Le citoyen Brifaut [illegible] des corps des vieux [illegible] des incommodités.

Le maire répond que les mesures à prendre [illegible] sujet.

[illegible] M. [illegible] Ma[illegible] le maire [illegible] M. [illegible] [illegible] Lorthiois.

Un [illegible] M. [illegible] M. [illegible] M.